



ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION DE MADAGASCAR

DIRECTION GENERALE

AVIS DE RECRUTEMENT DES AUDITEURS A LA FORMATION CONTINUE – 6<sup>ème</sup> PROMOTION  
FORMATION DIPLOMANTE (2022 – 2023)

N° 03-ENAM/DG

En application des dispositions du Décret n°2014-1620 du 14 octobre 2014 portant réorganisation de l'ENAM, une formation continue des cadres supérieurs des organismes publics et privés est organisée au titre de l'année académique 2022 - 2023. Cette formation, prévue pour le cycle d'Expertise, programmée pour quatre (04) Spécialisations, ainsi que pour le cycle d'Approfondissement, programmée pour trois (03) Spécialisations, est destinée aux candidats répondant aux critères ci-dessous. Chaque spécialisation est fixée à *Quarante* (40) Auditeurs, excepté celle de la spécialisation TIC en Administration Publique, fixée à *Quinze* (15) Auditeurs.

1. SYNOPSIS DE FORMATION

CYCLES	PROFIL D'ENTREE	SPECIALISATIONS	DUREE DE FORMATION	SANCTION
EXPERTISE (Article 39)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Agent de l'Etat, des CTD ou des EPN du cadre A Echelle A1 Ex-Cat VIII et titulaire d'un BACC + 5 ou titre équivalent ou diplôme de l'ENAM ;</li><li>- Agent issu du secteur privé titulaire d'un BACC + 5 ou titre équivalent ou diplôme de l'ENAM ;</li><li>-Atout : Ancienneté de 4 ans dans un poste de responsabilité.</li></ul>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Administration Publique</li><li>2. Administration Financière</li><li>3. Diplomatie et Relations Internationales</li><li>4. TIC dans l'Administration Publique</li></ol>	1 an	Diplôme de Hautes Etudes en Administration (par Spécialisation)



<b>APPROFONDISSEMENT</b> (Article 40)	- Agent de l'Etat, des CTD ou des EPN du cadre A Echelle A2 Ex-Cat VI et titulaire d'un BACC + 4 ou titre équivalent ou diplôme de l'ENAM ; - Agent issu du secteur privé titulaire d'un BACC + 4 ou titre équivalent ou diplôme de l'ENAM ; - Atout : Ancienneté de 4 ans dans un poste de responsabilité.	1. Administration Territoriale 2. Gestion Publique 3. Marchés Publics	2 ans	Diplôme de fin d'études de l'ENAM (par-Spécialisation)
--	---	---	-------	--

## 2. DOSSIERS DE CANDIDATURE : Pièces à fournir

1. <b>Demande manuscrite</b> à adresser à Monsieur le Directeur Général de l'Ecole Nationale d'Administration de Madagascar, précisant le cycle et la spécialisation choisie ; 2. <b>Lettre de motivation manuscrite</b> ; 3. <b>CV avec photo récente</b> ; 4. <b>Fiche de renseignements</b> à télécharger en ligne au <a href="http://www.enam.mg">www.enam.mg</a> ou Etat signalétique de service, dûment visé par la hiérarchie de tutelle ; 5. <b>Relevé de service</b> délivré par l'organisme employeur ; 6. <b>Photocopie CIN certifiée</b> conforme à l'original ;	7. <b>Photocopie du diplôme, certifiée</b> conforme à l'original par l'Etablissement l'ayant délivré ; ou d'un diplôme équivalent avec un arrêté d'équivalence délivré par le MTEFPLS ; 8. <b>Quittance ou Récépissé</b> du Droit de dépôt de dossier ; 9. <b>Trois (03) Enveloppes timbrées PM</b> au nom et à l'adresse du candidat ; 10. Chemise cartonnée : <b>Expertise : Bleue, Approfondissement : Vert.</b>
---	--

## 3. CÔUTS DE LA FORMATION

CYCLE	DROIT DE DEPOT DE DOSSIER (non remboursable en cas de non-admission)	DROIT D'INSCRIPTION	FRAIS DE FORMATION
EXPERTISE	50.000 Ariary (Cinquante mille Ariary)	50.000 Ariary (Cinquante mille Ariary)	4.000.000 Ariary (Quatre millions d'Ariary)
APPROFONDISSEMENT			3.000.000 Ariary (Trois millions d'Ariary)



**NB:**

- Les frais de formation sont pris en charge intégralement par l’Auditeur ;
- Les frais de formation sont à régulariser impérativement au début de la formation. Toutefois, il est possible pour le Cycle d’Approfondissement, d’échelonner le paiement par tranche proportionnelle à chaque début d’année de formation, soit en deux (02) tranches ;
- Les droits et frais de formation doivent être réglés auprès de l’Agence Comptable de l’ENAM ;
- Le dossier complet est à déposer dans une enveloppe Grand Format (A3) au Service de la Scolarité de l’ENAM ou à envoyer par lettre recommandée à l’adresse suivante :

**ECOLE NATIONALE D’ADMINISTRATION DE MADAGASCAR (ENAM)  
DIRECTION GENERALE  
B.P. 1163 – Androhibe – ANTANANARIVO 101**

- Période de dépôt de dossiers de candidature :
  - Pour le Cycle d’Expertise : *10 janvier 2022 au 25 mars 2022*
  - Pour le Cycle d’Approfondissement : *13 juin 2022 au 12 août 2022*

**4. MODALITES DU TEST DE RECRUTEMENT**

<b>PHASES</b>	<b>MODALITES</b>
1ère Phase	Sélection de dossiers
2ème Phase	Test écrit: 02 matières en une journée Matinée: Sujet d’ordre général Après-midi: Sujet se rapportant à la spécialisation choisie
3ème Phase	Test oral: Sujet se rapportant à la culture générale et aux motivations du candidat



## 5. CALENDRIER SUR LES MODALITES DE RECRUTEMENT DES AUDITEURS

### - Cycle d'Expertise

Dépôt de dossier de candidature	10 janvier 2022 au 25 février 2022
Test écrit	31 mars 2022
Test oral	23 mai 2022 au 3 juin 2022
Proclamation des résultats d'admission	10 juin 2022
Régularisation de la situation administrative et financière des admis	Avant le début de la formation

### - Cycle d'Approfondissement

Dépôt de dossier de candidature	13 juin 2022 au 12 août 2022
Test écrit	14 septembre 2022
Test oral	05 octobre 2022 au 14 octobre 2022
Affichage des résultats d'admission	21 octobre 2022
Régularisation de la situation administrative et financière des admis	Avant le début de la formation

*\*Calendrier à titre indicatif et susceptible de modification*

